



## Saison 2020/2021 Procès-Verbal N°21

# Comité Directeur

## Réunion du Samedi 19 Juin 2021

**Présidence :** Nicolas POTTIER

**Présents :** Claude BARRÉ, Geneviève CHARRIER, Christophe CHESNAIS, Jean-François DELALANDE, Michel ÉLOY, Dominique GARANGER, Pierre MONNIER, Pascal PERRET, Pascal PINÇON et Alain QUINTON.

**Excusés :** Joël BÉASSE, Vincent CALLICO, Yann CHAUVEL, Fabrice GUILLOCHIN (Président CDA), Marie-Claude HOUDAYER, Benoît LEFÈVRE, Gérard PELOUIN, Stéphanie PETTIER et Jean-Noël PICOT.

La séance est ouverte à : 9h45

En préambule, le Comité est informé de la rectification du Procès-Verbal afin que le dossier soit déposé dans les termes exacts :

JEUNE GARDE COUDRAY et BIERNÉ-GENNES FOOTBALL CLUB. Dossier fusion **absorption** déposé. Nouvelle appellation : SPORTING CLUB ANJOU.

### 1- ORDRE DU JOUR

Le secrétariat de la séance est assuré par Christophe CHESNAIS.

- Aides aux clubs.
- Fond d'Aide au Football Amateur.
- Informations Clubs.
- Informations diverses.

### 2- DISTRICT

#### 2.1 – Aides aux Clubs :

- Le Comité Directeur décide à l'unanimité des personnes présentes :
  - De rembourser, les clubs concernés, des droits sportifs afférant aux compétitions de Coupes Départementales. Montant global de la restitution 2787€.
  - De ne pas prélever la cotisation annuelle et la somme forfaitaire de 0,20€ par licencié. Montant global de 19963€20.
- Le Comité Directeur décide d'attribuer une dotation d'un sac de dix ballons lors de la création d'un nouveau club.

## 2.2 – Fond d'Aide au Football Amateur :

- Le Comité Directeur a présenté un dossier pour la création d'un terrain synthétique (support ville de Mayenne) sur l'enveloppe « reliquat » de la Ligue des Pays de la Loire. Dossier accepté.

## 2.3 – Informations Clubs :

- Le Comité Directeur entérine la demande de mise en sommeil du groupement de jeunes du HAUT ANJOU MAINE.
- Le Comité Directeur prend connaissance d'un courrier du club SCL PORT BRILLET demandant sa rétrogradation en D3. Accord du Comité Directeur.

### Conséquence :

Le Comité Directeur se réfère à la décision du Procès-Verbal du Comité Exécutif de la Fédération de Française de Football en date du 6 Mai 2021 et rappelée dans le Procès-Verbal du 4 Juin dernier : « Application – relatif au retour à la structure initiale des championnats », et décide d'informer le club de l'US CHANTRIGNÉ qui accède à la D1.

## 2.4 – Informations Diverses :

- Le Comité Directeur prend connaissance d'une demande d'affiliation au nom de May Académy. La demande est rejetée à l'unanimité des personnes présentes. La personne responsable à l'initiative de la demande va être informée de la décision.
- Claude BARRÉ fait un point financier sur le compte d'exploitation à l'approche de la clôture. Il a exposé une perspective de provisions déjà vu en bureau. L'état des provisions à fin d'exercice devra être validé par le comité directeur après clôture.
- Le Comité Directeur acte la possibilité de demande de service civique pour un joueur muté sous réserve d'un retour dans le club initial.
- Mardi 22 Juin, réunion pour l'organisation du tournoi européen. Un projet de Foot Golf et d'un Parcours Technique va être proposé en remplacement du tournoi E.Foot.
- Un document « offre des pratiques » va être adressé à l'ensemble des clubs au cours de la semaine 25.
- Reçu mail de la Ligue des Pays de la Loire sur le planning des Formations Initiales d'Arbitres :
  - District 53 - 21, 22 et 28 Août 2021 Mineurs/Majeurs (Demi-Pension)
  - District 53 - 25, 26 Septembre et 2 Octobre Mineurs/Majeurs (Demi-Pension)
  - District 53 - 6, 7 et 13 Novembre 2021 Mineurs/Majeurs (Demi-Pension)
  - District 53 - 15, 16 et 22 Janvier 2022 Mineurs/Majeurs (Demi-Pension)
  - LFPL Futsal - District 53 - 22, 23 et 29 Janvier 2022 Mineurs/Majeurs (Demi-Pension)
  - District 53 - 19, 20 et 26 Mars 2022 Mineurs/Majeurs (Demi-Pension)

Prochaine réunion du Comité Directeur : Samedi 26 Juin à 9h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

Le Président du District



**Nicolas POTTIER**

Le Secrétaire Général



**Christophe CHESNAIS**